



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



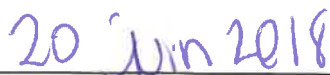
*ÉCOLE DE LA MARÉE-MONTANTE,
DE L'ORÉE-DES-BOIS ET DE L'ÉTOILE FILANTE*

2017-2018

« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »
(Réf. : L. I. P. article 82)



Signature de la présidente



Date d'adoption

Mot de la présidente

Au nom des membres du Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante c'est avec plaisir que nous vous transmettons ce rapport annuel concernant ses activités pour l'année scolaire 2017-2018.

Organisme institué au sein d'un établissement d'enseignement public et ayant un rôle décisionnel sur des questions liées à la gestion ainsi qu'un rôle consultatif sur divers points, le conseil d'établissement est un lieu privilégié d'échange d'opinion et de concertation entre les parents, le personnel et la direction de l'école ainsi que la communauté.

Les rencontres sont ouvertes au public et une tribune où chacun peut obtenir de l'information, exprimer ses opinions et préoccupations ainsi que proposer et poser des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'offrir aux élèves un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et où il fait bon vivre.

Le Conseil d'établissement se veut être à l'écoute des besoins du milieu. Les membres souhaitent que les élèves se développent à leur plein potentiel et agissent dans le seul intérêt du bien-être et de la réussite de tous les élèves. Par leur implication les membres bénéficient d'une saine collaboration afin que les élèves vivent des expériences scolaires enrichissantes et positives.

Je tiens à remercier chaque membre du personnel enseignant, personnel professionnel, personnel du service de garde ainsi que les parents qui se sont impliqués bénévolement et qui ont contribué à enrichir la vie des élèves tout au long de l'année.

Merci à Marc Chouinard, directeur de l'établissement qui a fait preuve d'ouverture et de transparence dans les dossiers soumis au conseil d'établissement.

Finalement, pour la pertinence de leurs réflexions, le temps qu'ils ont investi et pour leur implication, merci à l'ensemble des membres du conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante.

Ce fût un plaisir de travailler avec vous,

Magali Émond
Présidente du conseil d'établissement 2017-2018

Liste des membres du Conseil d'établissement 2017-2018

Les parents :

- Véronique Brillant (Ste-Louise)
- Magali Emond (Ste-Louise)
- Geneviève Cloutier (St-Roch)
- Rosalie Toussaint (St-Roch)
- Jessika Lalli (St-Onésime)
- Catherine Laroche (St-Onésime)

Représentant(e)s du personnel enseignant :

- Marie Lévesque-Michaud
- Andrée Rossignol
- Roxanne Lévesque

Représentant(e) du service de garde :

- Samantha Jalbert

Représentant(e) du personnel de soutien :

- Johanne Caron

Représentant du personnel professionnel :

- Pierre-Alexandre Dumont-Saucier

Représentant(e) de la communauté : aucun

Calendrier des rencontres tenues

Assemblée générale des parents :

- 6 septembre 2017 à l'école de l'Étoile-Filante

Séances ordinaires du Conseil :

- Lundi 23 octobre 2017 à St-Roch
- Lundi 27 novembre 2017 à Ste-Onésime
- Lundi 12 février 2018 à Ste-Louise
- Lundi 23 avril 2018 à Ste-Louise
- Mercredi 20 juin 2018 à La Pocatière

Séances extraordinaire du Conseil :

- Mardi 12 décembre à 17h à St-Roch-des-Aulnaies

Activités et travaux du conseil d'établissement

En 2017-2018, le Conseil d'établissement a tenu cinq (5) séances ordinaires et une (1) séance extraordinaire. En début d'année, le conseil a élu les membres aux différents postes et au cours de l'année :

Le Conseil d'établissement a **adopté** :

- Budget du Conseil d'établissement
- Budget annuel de l'école pour 2018-2019 ;
- Projet éducatif et Plan de réussite ;

Le Conseil d'établissement a donné a **approuvé** :

- Normes et modalités en évaluation ;
- Activités et sorties éducatives 2017-2018 (calendrier et financement) ;
- Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La mesure 15023- À l'école, on bouge au cube – Force 4 pour l'école la Marée-Montante ;
- Convention de gestion ;
- Plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence ;
- Grille-matière 2018-2019 ;
- Liste des effets scolaires ;
- Liste des cahiers d'exercices et fournitures vendus à l'école ;
- Autorisation pour les enseignants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école
- Campagnes de financement

Le Conseil d'établissement a **établi** :

- Principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;

Le Conseil d'établissement a **été consulté** sur :

- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2018-2019 ;
- Liste des cahiers d'exercices et matériel didactique ;
- Acte d'établissement 2018-2019 et le plan triennal ;

Le Conseil d'établissement a **reçu de l'information et donné son avis** sur les sujets suivants :

- Déjeuner pour apprendre ;
- Rencontres des parents des élèves ;
- Orthopédagogie au préscolaire ;
- Inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- Services de garde – inscriptions, activités et constats ;
- Activités et sujets traités lors du comité de parents ;
- Activités sportives et parascolaires ;
- Organisation scolaire 2018-2019 ;
- Suivis budgétaires des OPP.
 - Allocation des sommes pour la famille de mesures 15000 à 15200